

Liste des produits Haram ou Douteux et étiquetés Halal

قائمة المنتوجات الحرام أو المشبوهة التي تحمل علامة حلال

L'obligation de consommer Halal

Interdiction de consommer Haram

« Ô Messagers ! Mangez de ce qui est pur et faites des bonnes œuvres. » (Coran 23 :51)
Dans un récit évoquant le cas d'un voyageur ayant perdu sa monture en plein désert, tendant ses mains vers le ciel et implorant Dieu, le Prophète Muhammad (Paix et bénédiction sur lui) a dit :

« Comment peut-il être exaucé alors que sa

nourriture est illicite, que sa boisson est illicite, que son habillement est illicite, et qu'il a été nourri d'illicite ? » [Muslim, Tirmidhi et Ahmad].

Des produits Illicites ou Equivoques

•••

« Certes ne rentre pas dans le paradis une chair qui a été nourrie de Haram » [authenticité par Albani]. Depuis des décennies en France, des industriels assistés ou non par des affairistes musulmans, labellent des produits Haram avec la mention Halal. Parmi ces produits Haram, on trouve les aliments vendus sans aucune certification, auto-certifiés, ne respectant pas les normes religieuses (Référentiel Religieux du Halal du Conseil Français du Culte Musulman), certifiés sans contrôle effectif, et d'autres certifiés par des non-musulmans (ex : France Qualité - Veritas). Seule une liste nominative de ces produits Haram ou douteux peut permettre aux consommateurs de les identifier sans équivoque et d'agir en connaissance de cause. Ce bulletin propose aux consommateurs la première liste non exhaustive, des aliments Haram étiquetés Halal en France. Elle sera complétée progressivement.

La volaille étiquetée halal chez ces marques est Haram ou Douteuse



دواجن هذه العلامات حرام أو مشبوهة

Le douteux est fortement déconseillé

Eviter le douteux pour préserver sa foi

« Certes, le licite [halal] est évident et l'illicite [haram] est évident. Entre les deux se trouvent des choses équivoques que la plupart des gens ne connaissent pas. Celui qui s'abstient des choses équivoques préservera sa foi et son honneur. Et celui qui y succombe tombera dans [le domaine de] l'illicite.

Tel le berger qui, à force de faire paître [son troupeau] autour d'un enclos privé, risque de le faire paître à l'intérieur même de l'enclos. Sachez que tout propriétaire a un enclos privé, et que l'enclos de Dieu est constitué par Ses interdits (...)[Bukhari, Muslim].

PRODUITS HARAM OU DOUTEUX

منتجات حرام ومشبوهة تباع للمسلمين



Les produits transformés et viandes emballées étiquetés halal et proposés par les grandes et moyennes distributions, sont pour l'essentiel Haram. A l'exception de quelques producteurs locaux et rares produits certifiés, la totalité des volailles en France métropole et d'Outre-mer est Haram ou Douteuse.

Pour garantir le halal, les musulmans sont appelés à s'organiser localement. Pour ce faire, ASIDCOM vous forme bénévolement.

Association de Sensibilisation, d'Information et de Défense de Consommateurs Musulmans

contact@asidcom.org – www.asidcom.org